

# COMITE DES VOSGES DE TENNIS DE TABLE

## Compte rendu de réunion du Comité Directeur

*Validé par les membres présents du comité directeur*

BRUYERES le 19 décembre 2017 – 18 h 30

Présents : Régis CHRISTAL, Christophe COSSIN, Essy ERFANI, Isabelle FRIRY, Geneviève GERARD (par téléphone), Jean-Paul GUIMBERT (à partir de 19 heures 20), Eric MATHIS, Pascal MEURET, René PARIS, Etienne ROBERT, Laurent SONNEFRAUD, Dominique THIRION (à partir de 20 heures 45), Allain VOYEN, Jean-Pierre VOYEN.

Excusés : Laurent HASS, Jean-François RUIZ, Jocelyne VOYEN.

### 1– Informations du Président

**CNDS** : notification de subvention pour un montant de 5300€

- **Découverte activité** : demandé 3000€, alloué 1500€ (usépiades, Baby Ping, tournoi populaire...).
- **Formation** : demandé 1500€, alloué 1500€.
- **Soutenir la pratique des jeunes** : demandé 3000€, reçu 1500€.
- **Aide haut niveau** : demandé 2000€, reçu 800€ (aide ETIVAL, classe sport, groupe Vosges).

### **Subvention appel à projet (conseil départemental)**

Reçus 800€ pour 1570€ déclarés, (Usépiades, Baby Ping, Tournoi populaire).

### **Courrier de démission de Jean-Paul BERRETA**

La démission de M Jean-Paul BERRETA, est présentée au comité :

*« Une modification de mon organisation familiale (mon épouse a été nommée prof en région parisienne) m'empêche de poursuivre mon engagement au sein du comité départemental.*

*Merci d'excuser mon absence à l'AG et aux prochaines réunions.*

*N'étant plus efficace du tout, je préfère donc démissionner et laisser la place ».*

**Oubli récompense** : nous avons récompensé lors de l'A.G. les joueurs ayant gagné un titre régional. Nous avons oublié Christophe HAILLANT du club d'ANOULD champion en Vétérans double mixte (associé à Nathalie LA VAULLEE de SAINT MAX), il recevra un bon d'achat de 30€.

### **Compte rendu de l'Assemblée générale de la FFTT du 12/12/2017.**

Extrait condensé de la présentation du Président PALIERNE).

**Retour** sur la nomination de Bernard BOUSIGUE directeur technique national, suite à la dimension de Pascal BERREST.

Accent donné sur l'obtention des **Jeux Olympiques à Paris** en 2024, et sur les performances de nos représentants (Simon GAUZY), et l'évolution du groupe fille dans le top 10 européen.

**Volet financier**

*« La FFFT doit augmenter ses moyens financiers et diversifier ses ressources. Aujourd'hui, nous disposons d'un budget annuel de 5,3 millions d'euros, pour 3 500 clubs et un peu moins de 200 000 licenciés.*

*Comparativement la Fédération française de badminton, peut compter sur 8 millions d'euros de budget. Elle recense 2 000 clubs, a doublé en 10 ans ses licenciés pour atteindre 190 000. Chaque année, depuis 10 ans, elle investit 250000 euros dans l'organisation de ses internationaux de France. Nos moyens sont trop réduits Pour faire vivre et évoluer la Fédération avec des projets Nous n'avons pas pu intervenir sur la liquidation du CD 43 » (12 clubs,460 licenciés ,2 BE « Nous devons revoir en profondeur notre fonctionnement, pour augmenter nos ressources, pour faire des économies et mieux rationaliser.*

*Il devient urgent que tous nos départements, car certains le font déjà, se rapprochent des clubs et les accompagnent dans leurs démarches de progression, à mieux les structurer, à aider les dirigeants. Le territoire départemental doit être animé, et accompagné par des professionnels. C'est l'avantage de la proximité. Il n'est plus besoin de privilégier l'administratif. Le comité départemental n'est pas une fédération française départementale. Grande est ma tristesse quand j'entends un président de département m'annoncer : « la fédé, je n'en ai rien à faire, moi je fais ce que je veux dans mon département ». Et d'augmenter d'un euro sa part départementale sans nécessité. Cette réaction révèle le sentiment de non appartenance à notre fédération française, révèle une situation dont quasiment personne n'est responsable aujourd'hui, pas plus vous que moi, car elle date des années 80. Alors que le président de département est le représentant local de la Fédération, mon représentant. Ce comportement définit un échec commun. Je pense sincèrement que nous courons à notre perte avec cette absence de cohérence, de cohésion et donc de force commune.*

*Il en sera de même, à la demande du ministère de clarifier la tarification de la licence. Les coûts de fonctionnement légitimes des comités départementaux et des régions doivent être distincts de la licence fédérale dont le but est de faire jouer. Ce sont des frais de gestion légitimes liés au service offert. Un groupe sera aussi constitué, afin de proposer des règles pour respecter les équilibres des uns et des autres avec la finalité d'offrir tous ensemble le meilleur service au moindre coût à nos licenciés.*

*En effet, les fusions ont montré parfois d'énorme disparité dans les tarifications, avec des services dissemblables, où un coût élevé n'est pas toujours synonyme de plus de service ».*

Retour sur la proposition d'augmenter la licence de 5€

« -3€ pour la modernisation de SPID

-1€ pour la DTN

-1€ pour le fonctionnement de la FFFT

Cette hypothèse a été rejetée par le conseil FFFT et une augmentation de 2€ est proposée

L'effort de structuration, de même le projet SPID sera impacté et retardé par cette décision ».

Une parenthèse est faite concernant **le Centre National pour le Développement du Sport** : 481 millions en 2018 au lieu de 521 millions en 2017 (-7.5%)

*« Devant les difficultés financières de certaines régions, et la liquidation judiciaire d'un département, une Commission d'Aide à la Gestion de nos Instances Décentralisées (le CAGID) a été créée. Claude CHANTEREAU en est le Président.*

*L'objectif est de pouvoir aider et accompagner nos structures dans leur gestion financière, de prévenir les dérives, et aussi de faire preuve de solidarité en cas de coup dur ».*

*Création, à l'occasion de la Coupe du Monde Disney, d'une **commission « recherche de partenaires »**, autres bien sûr que nos partenaires institutionnels. De par ses responsabilités professionnelles dans une Chambre de Commerce et d'Industrie, Michel KERDONCUFF est l'un des mieux placés pour approcher nombre d'entreprises.*

*Nous organiserons en octobre 2018 la **Coupe du Monde masculine**, sur le site de Disneyland Paris. En postulant pour un tel événement, puis en choisissant de le recevoir dans un tel lieu, nous avons mis la barre très haute. J'en ai conscience, je sais que vous aussi. Mais c'était volontaire Nous devons donc réussir cette Coupe du Monde 2018 que nous a accordé la Fédération Internationale. Mais, je vous le dis aujourd'hui, nous allons la réussir.*

### **Conclusion**

*Mais in fine, c'est vous dirigeants qui ferez la fédération de demain. Quelle Fédération souhaitez-vous ? Elle peut être dynamique et forte, et je le redis avec et en concertation avec ses instances, ou bien rester paralysée comme aujourd'hui par son absence de trésorerie, provenant du déficit de 900.000 euros du Mondial 2013, malgré une bonne gestion rigoureuse »*

**Coupe du monde :** Budget d'environ 1.200.000 €, coût de la salle environ 650.000€. Financement par les partenaires (environ 700.000€) et la billetterie.

La coupe du monde n'était pas inscrite au budget initial, elle a été intégrée suite à des demandes dans l'assemblée et sur décision du président

Un vote à bulletin secret a validé le budget avec 55% des suffrages exprimés.

Aucune décision concernant **SPID** n'a été prise, il existe de gros écarts entre les différentes offres.

## **2- Commission sportive**

### **Compte rendu Commission du 14/12/2017 - Divers**

Premier point sur la nouvelle formule récompenses 2017

Prendre en compte la demande FFTT de ne pas organiser de manifestations le WE de la coupe du monde

**Championnat par équipes :** Validation phase 1, montées – descentes :

Elite Vosges Poule A :

- 1 – SAINT DIE DES VOSGES 4
- 2 – LA HOUSSIERE 1  
XONRUPT 1
- 4 – DOMFAING BRUYERES 2
- 5 – ANOULD 9  
THIAVILLE 2  
VITTEL 6
- 8 – MIRECOURT 2

Elite Vosges Poule B :

- 1 – NEUFCHATEAU 3
- 2 – GOLBEY 2
- 3 – VITTEL 7
- 4 – CHARMES VINCEY 2
- 5 – MIRECOURT 3  
LA BOURGONCE 1
- 7 – ELOYES 2
- 8 – BAZOILLES SUR MEUSE 1

D1 poule A :

- 1 – SAINTE MARGUERITE 1
- 2 – MOYENMOUTIER 3  
ETIVAL 4
- 4 – DOMFAING BRUYERES 3
- 5 – LA HOUSSIERE 2  
ANOULD 10
- 7 – LA BOURGONCE 2
- 8 – RUPT SUR MOSELLE 6

D1 poule B :

- 1 – FRESSE SUR MOSELLE 2
- 2 – MOYENMOUTIER 4
- 3 – EPINAL 2
- 4 – RUPT SUR MOSELLE 5  
ANOULD 11
- 6 – GOLBEY 3  
VAGNEY 3
- 8 – THAON CHENIMENIL 6

D1 poule C :

- 1 – UZEMAIN 2

D1 poule D :

- 1 – VITTEL 9

2 – ELOYES 3  
3 – HADIGNY LES VERRIERES 1  
    ANOULD 12  
5 – VITTEL 8  
6 - BAINS LES BAINS 2  
7 – EPINAL 4

D2 poule A :

1 – SAINT DIE DES VOSGES 5  
2 – ETIVAL 5  
3 – ANOULD 14  
4 – THIAVILLE 3  
    LA BOURGONCE 3  
6 – MOYENMOUTIER 5  
7 – DOMFAING BRUYERES 4

D2 poule C :

1 – HADIGNY LES VERRIERES 2  
2 - VITTEL 11  
3 – SAINT DIE DES VOSGES 7  
4 – CHARMES VINCEY 5  
5 – UZEMAIN 3  
6 – ANOULD 15  
7 – THAON CHENIMENIL 8

DOMPAIRE 1  
3 – BEGNECOURT 1  
4 – MONTHUREUX SUR SAONE 1  
5 – CHARMES VINCEY 3  
6 - ANOULD 13  
7 – BAINS LES BAINS 3

D2 poule B :

1 – SAINT DIE DES VOSGES 6  
2 – FRESSE SUR MOSELLE 3  
3 – VAGNEY 4  
4 – ELOYES 4  
5 – HADIGNY LES VERRIERES 3  
6 – THAON CHENIMENIL 7  
7 – RUPT SUR MOSELLE 7

D2 poule D :

1 – CHARMES VINCEY 4  
2 – VITTEL 10  
    MIRECOURT 4  
    GOLBEY 4  
5 – DOMPAIRE 2  
6 – BAINS LES BAINS 4  
7 – EPINAL 5

S'il n'y a pas d'inscriptions supplémentaires de D2 on aura 23 équipes (arrêt de la dernière équipe de THAON CHENIMENIL et d'ANOULD et forfait de RUPT SUR MOSELLE) et donc des poules incomplètes mais on est obligé de garder 4 groupes.

Montées d'Elite Vosges vers Régionale 4 : SAINT DIE DES VOSGES 4 – NEUFCHATEAU 3 – LA HOUSSIERE 1 – GOLBEY 2.

Inter Clubs Jeunes : 2e tour de 09-12-2017, pas d'organisateur. Reporté au Samedi 21-04-2018, dépôt de candidature par les clubs avant le 13-01-2018.

Recherche lieux de compétition, le gymnase de BAINS LES BAINS étant toujours interdit d'accès.

Critérium Fédéral 4e tour du 18-03-2018, dépôt de candidature par les clubs avant le 13-01-2018.

Inter Clubs Jeunes 5e tour du 31-03-2018, suppléant THIAVILLE.

### **Point statistiques inscriptions :**

Critérium Fédéral après 1 tour : 172 inscrits.

Féminines : Poussines : 0 – Benjamines : 5 – Minimes : 1 – Cadettes : 4 – Juniors : 7 – Séniors et Vétéran : 10 - TOTAL : 27

Masculins : Poussins : 4 – Benjamins : 5 – Minimes : 18 – Cadets : 18 – Juniors : 18 – Séniors et Vétéran : 82 – TOTAL : 145

Interclubs Jeunes après un tour : 19 équipes.

Interclubs Vétéran du 11-11-2017 : 7 équipes.

Interclubs Féminins du 11-11-2017 : 8 équipes.

Pour la saison prochaine faire une organisation conjointe dans une seule salle pour les Interclubs Vétéran et les Interclubs Féminins.

Challenge Jeunes du 03-12-2017 : 127 participants.

Filles : nées en 2003-2004 : 9 – nées en 2005 : 5 – née en 2006 : 1 – nées en 2007 : 7 – nées en 2008 : 5 – née en 2009 : 1 – nées en 2010 : 2 – née en 2011 : 1 – TOTAL 31.

Garçons : nés en 2003-2004 : 15 – nés en 2005 : 29 – nés en 2006 : 13 – nés en 2007 : 8 – nés en 2008 : 10 – nés en 2009 : 15 – nés en 2010 : 4 – nés en 2011 : 2 – TOTAL 96.

Pour la saison prochaine, challenge jeunes 2018-2019, regroupement des 3 catégories pour les filles les plus jeunes en une seule, et de même regroupement des 2 catégories pour les garçons les plus jeunes en une seule.

### **Questions diverses :**

Coupe et médailles : à partir de la saison prochaine attribution d'une seule coupe par tableau pour le premier ; les deuxièmes et troisièmes ayant une médaille.

Cas D1B journée 3 D1 Poule B : RUPT SUR MOSELLE 5 – THAON CHENIMENIL 6. Fausse feuille de rencontre faite par RUPT SUR MOSELLE. THAON CHENIMENIL forfait : amende de 55 €. RUPT SUR MOSELLE : amende de 10 €.

Organisation du Challenge FISCHER sur 20 tables à ELOYES. Le même jour organisation à EPINAL des Inter Clubs Jeunes Régionaux sur 24 tables. Eric MATHIS prendra contact avec la ligue du Grand Est pour que soient organisées au mieux ces deux manifestations.

Challenges jeunes : nouveau calcul du challenge à partir de la saison 2018-2019 : même attribution de points dans chacun des tableaux : 1er : 10 points - 2e : 8 points - 3e : 6 points - 4e : 5 points - 5e : 4 points - 6e : 3 points - 7e : 2 points et 8e : 1 point.

### **3-Commission technique**

**Stage de Toussaint :** stage organisé par le club de DOMPAIRE du 23 au 26 octobre 2017. Encadrement : Ludovic WANIN, Laurent HASS, Pascal MEURET (responsable de stage), Benjamin THIERY (Relanceur). 3 stagiaires de 8 clubs sur un seul stage au lieu de 2.

**Objectifs :** cette année, la commission technique a souhaité organiser un seul stage regroupant à la fois les meilleurs joueurs vosgiens et les joueurs débutants, en gardant les objectifs fondamentaux : faire évoluer et progresser nos jeunes dans les différents domaines, technique, physique, et tactique, mais aussi permettre de créer des passerelles entre les joueurs expérimentés et les débutants, et d'identifier pour la commission technique de nouveaux talents.

**Déroulement :** un programme du stage était affiché dans la salle. Les séances, le matin, débutaient par un travail physique spécifique au tennis de table sous forme de circuit training, en début d'après-midi le travail physique était abordé sous forme de jeux. Deux groupes de niveaux étaient constitués afin de proposer des exercices adaptés au niveau de chacun. Tous les coups techniques abordés, ont été travaillés sous forme d'exercices de régularité, d'incertitude et de schémas de jeu avec une démonstration au préalable des entraîneurs. En fin de journée, nos joueurs ont pu pratiquer différents sports collectifs. Afin d'accroître la motivation de nos jeunes joueurs, des challenges techniques ont été mis en place. Les joueurs en fonction de leurs performances obtenaient un nombre de points qui a permis d'établir un classement général avec le tournoi de fin de stage. Les 3 premiers de ce classement ont obtenu une récompense ainsi que les 3 plus jeunes filles. Au-delà de l'aspect ludique, cela a permis de prodiguer des conseils sur les différents domaines à la fois techniques, physiques à améliorer ou à corriger.

**Moyens utilisés :** ateliers, panier de balles, entraînements individualisés, les joueurs ont pu visionner des rencontres de Nationale 1 proposées par Ludovic WANIN.

**Bilan :** le point négatif est sans aucun doute l'absence d'un certain nombre de nos meilleurs joueurs Vosgiens, malgré l'envoi de courriels et des relances par SMS du président de la commission technique. Si la commission technique peut admettre leurs choix, elle trouve inacceptable que certains n'ont pas eu la politesse de répondre à cette convocation. L'implication et le sérieux de l'ensemble des joueurs est sans aucun doute le point positif de ce stage, on a pu constater l'envie des joueurs de progresser, et de s'investir pleinement. Toutefois on a pu noter une fatigue particulièrement importante des jeunes joueurs et de ceux qui n'ont pas une fréquence d'entraînement soutenue et régulière. Les cadres ont donc logiquement adapté le programme avec des situations de jeux plus ludiques, avec des temps de repos plus fréquents. L'ensemble des stagiaires était satisfait de l'organisation proposée, chacun a pu exprimer son ressenti lors du bilan de fin de stage.

Points à améliorer : pour le matériel, il est nécessaire d'avoir plus de balles et de bassines pour permettre à l'ensemble des joueurs de travailler plus efficacement les services et que chacun soit en capacité de savoir-faire du panier de balles aux autres joueurs permettant un meilleur rendement. Pour la communication, il faut pouvoir récupérer les numéros de portable de chaque parent, afin de communiquer les organisations à venir, Laurent HASS créera une affiche pour les prochains stages.

**Groupe élite Vosgien** : la commission technique soumettra aux membres du comité le souhait de mettre en place des ½journée de perfectionnement, gratuites pour tous les meilleurs joueurs et joueuses Vosgien(ne)s.

**Stage pour tous** : afin de répondre à un maximum de joueurs, Pascal MEURET et Laurent HASS souhaitent ouvrir les stages aux adultes. Cette proposition sera soumise à l'ensemble des membres de la commission technique.

**Minicomps à Chartres** : du 27 au 30 décembre 2017.

#### **Sélection :**

Paul RENAUDIN (DOMPAIRE) et Lou Ann GOUDSMEDT (MOYENMOUTIER) en poussins.

Arthur TACK (SAINT-DIE) et Amélie ROMANELLO (ANOULD) en benjamins 1.

Nathan MATHIS (ANOULD) et Méline SONNEFRAUD (SAINT-DIE) en benjamins 2.

Départ le mercredi 27 décembre 2017 de DOMPAIRE. Retour prévu le samedi 30 Décembre 2017 en fin d'après-midi ou début de soirée. Les déplacements seront effectués avec les véhicules des encadrants, à savoir Laurent SONNEFRAUD et Pascal MEURET.

#### **4- Commission arbitrage**

Depuis le début de la saison, 2 tours de Critérium Fédéral, les interclubs féminins et vétérans, 1 journée d'interclubs jeunes et le challenge jeunes d'hiver ont été organisés.

**1<sup>er</sup> tour de Critérium Fédéral** à VITTEL le 15 octobre. EPINAL et MONTHUREUX SUR SAONE présents en aide à l'arbitrage, NEUFCHATEAU, absent sera convoqué à nouveau sur les finales départementales individuelles à VITTEL. Juges-arbitres Allain VOYEN, Eric MATHIS et Marie-Hélène SAINT-DIZIER. Le CD valide l'organisation et le club recevra une indemnité de 160 €.

**Interclubs Féminins** le 11 novembre à THIAVILLE SUR MEURTHE avec Christophe COSSIN comme juge-arbitre. Le CD valide l'organisation et le club recevra une indemnité de 160 €.

**Interclubs Vétérans** le 11 novembre à DOMPAIRE avec Jean-Pierre VOYEN comme juge-arbitre. Le CD valide l'organisation et le club recevra une indemnité de 160 €.

**1<sup>er</sup> tour des Interclubs jeunes** à ELOYES le 18 novembre avec René PARIS au juge arbitrage. Le CD valide l'organisation et le club recevra une indemnité de 160 €.

**Challenge jeunes** à SAINT DIE DES VOSGES le 3 décembre avec MOYENMOUTIER et ANOULD présents en aide à l'arbitrage. Allain VOYEN, Eric MATHIS et Essy ERFANI au juge arbitrage. Le CD valide l'organisation et le club recevra une indemnité de 160 €.

**2<sup>ème</sup> tour de Critérium Fédéral** à MONTHUREUX SUR SAONE le 16 décembre. BAINS LES BAINS, BEGNECOURT et CHARMES VINCEY en aide à l'arbitrage, juges-arbitres Allain VOYEN, Eric MATHIS et Jean-Pierre VOYEN. Le CD valide l'organisation et le club recevra une indemnité de 160 €.

Avec la refonte du championnat, les obligations d'arbitrage de la Ligue vont changer, il faut réfléchir à ce qu'on mettra en place pour conserver nos aides à l'arbitrage pour nos compétitions.

Formations depuis le début de la phase, 1 AR d'ANOULD, 2 JA1 d'ANOULD et ETIVAL et 1 JA2 de VITTEL ont été formés. 2 pratiques d'AC de SAINT DIE DES VOSGES et 2 pratiques de JA1 de SAINT DIE DES VOSGES, toutes réussies.

#### **5- Commission développement**

***Bilan licenciation Saison 2016/2017 : statistiques des licenciés au 17/12/2017***

D88		Traditionnel			Promotionnel			Total au 17/12/2017		
VOSGES		EC	n-1	diff	EC	n-1	diff	EC		diff
06880002	ANOULD Cercle Pongiste	83	103	-20	45	81	-36	128	184	-56
06880007	NEUFCHATEAU T.T.	18	17	1	1	6	-5	19	23	-4
06880010	SAINT DIE SRD TT Déodatien	74	79	-5	134	144	-10	208	223	-15
06880017	UZEMAIN	15	12	3	1	1	0	16	13	3
06880018	LA HOUSIERE-VANEMONT ASTT	11	22	-11	0	5	-5	11	27	-16
06880021	BAINS LES BAINS AM.PONG.	25	29	-4	9	85	-76	34	114	-80
06880022	VITTEL SAINT REMY A.S.	64	68	-4	45	37	8	109	105	4
06880049	MIRECOURT Lift Club	32	41	-9	15	13	2	47	54	-7
06880050	VAGNEY A.T.T.	22	24	-2	9	8	1	31	32	-1
06880051	GOLBEY	20	28	-8	9	68	-59	29	96	-67
06880060	LA BRESSE T.T.	6	9	-3	11	1	10	17	10	7
06880064	FRESSE SUR MOSELLE A.T.T.	17	26	-9	7	8	-1	24	34	-10
06880066	ELOYES C.L.L.T.T.	23	23	0	0	0	0	23	23	0
06880071	EPINAL T.S.P.	31	30	1	11	25	-14	42	55	-13
06880073	SAINTE MARGUERITE C.T.T.	7	7	0	4	6	-2	11	13	-2
06880083	XONRUPT A.S.C.X.L. T.T.	10	12	-2	0	0	0	10	12	-2
06880086	MOYENMOUTIER VR TT	28	36	-8	1	9	-8	29	45	-16
06880101	DOMFAING-BRUYERES Ent.MJC	23	31	-8	12	64	-52	35	95	-60
06880110	REMIREMONT T.T.	17	22	-5	0	76	-76	17	98	-81
06880113	LA BOURGONCE ST MICHEL TT	19	23	-4	8	7	1	27	30	-3
06880116	RUPT SUR MOSELLE C.P.	33	41	-8	0	2	-2	33	43	-10
06880119	CHARMES-VINCEY T.T.	22	24	-2	7	32	-25	29	56	-27
06880123	ETIVAL ASRTT	47	64	-17	11	102	-91	58	166	-108
06880130	TREMONZEY A.S.	0	6	-6	0	3	-3	0	9	-9
06880138	MONTHUREUX SUR SAONE TT	8	10	-2	1	0	1	9	10	-1
06880140	THIAVILLE les 2 vallées TT	14	16	-2	0	84	-84	14	100	-86
06880143	HADIGNY FR TT	22	24	-2	6	32	-26	28	56	-28
06880145	THAON CHENIMENIL E.S.T.T.	46	53	-7	19	17	2	65	70	-5
06880146	DOMPAIRE USTT	19	22	-3	49	43	6	68	65	3
06880156	BAZOILLES AMICALE TT	6	9	-3	4	0	4	10	9	1
06880157	BEGNECOURT Club	10	14	-4	0	0	0	10	14	-4
<b>Total au 17/12/2017</b>		772	925	-153	419	959	-540	1191	1884	-693

### Commentaires par rapport à la situation juin 2017

Situation critique avec **un déficit de 153 licences traditionnelles** qui sera difficilement comblé en fin d'exercice.

Retard **de 540 licences** promotionnelles

Licences événementielles

A ce jour on a enregistré 99 licences événementielles (essentiellement SRD Saint-Dié)

**Compte rendu réunion développement du 13/11/2017 à Golbey**

**Prochaines actions de la commission : Baby'ping** à SAINT DIE DES VOSGES le challenge jeunes le 3 Décembre. Etienne s'occupera de l'inscription, courrier envoyé aux clubs avec inscriptions challenge. Le matériel est OK (balles, raquette, Kit baby Ping). **Tournoi populaire** habituellement organisé la veille du 2<sup>e</sup> Challenge Jeunes qui aura lieu à VITTEL le 13 mai 2018, le tournoi serait organisé le 12, voir si Stéphane CACHET est partie prenante pour l'organisation et si la salle de VITTEL sera disponible.

**Projet de convention avec la LGETT** : suite à la rencontre avec Bernard SIMONIN, responsable développement à la Ligue, le 13 octobre à SAINT DIE DES VOSGES, celui-ci a défini le travail à effectuer avant la finalisation de la convention **à envoyer pour mi-novembre si possible**.

- **Reformuler les axes de développement et de promotion pour l'olympiade** : nouveaux publics, accompagnement des clubs, aide à la licenciation, actions de promotion.

- **Préciser les 3 à 4 actions qui seront ciblées plus particulièrement pour la saison 2017/2018, en indiquant** : les résultats que l'on souhaite atteindre, les moyens à mobiliser (humains, budgétaires) et comment mesurer les résultats obtenus (critères d'évaluation).

Pour 2018 : animation Baby Ping, tournoi populaire, soutien des actions promotionnelles par le biais de la bourse d'aide aux clubs, soutien d'actions promotionnelles ciblées par des aides matérielles directes (récompenses, prêt de matériels pédagogique, participations aux Usépiades (voir après retour de la convention début 2018).

- **Identifier les clubs du CD sur lesquels s'appuyer et contractualiser pour atteindre les objectifs**

Partenariat sur des actions ciblées avec des clubs : ex en 2016 participation à la foire aux produits du terroir à ANOULD coût 150€ + récompenses. Sélectionner 3 actions en partenariat avec des clubs différents (THAON CHENIMENIL, CHARMES, VITTEL, THIAVILLE...), contacter les clubs pour proposer les actions prioritaires sectionnée dans l'année, possibilité de Ping Tour à REMIREMONT l'été, création dans les clubs de tournois inter-entreprises par zones géographiques.

Un Budget doit être dédié pour soutenir ces actions (environ 500€) sans augmenter nos dépenses, pour cela Etienne propose deux alternatives :

1) Supprimer le remboursement systématique des licences promotionnelles jeunes, ou se limiter au remboursement des licences promotionnelles accompagnées de certificat médical, et inciter les clubs à développer la prise de licences événementielles. Après un large débat, la commission **ne valide pas cette proposition**. Cela affecterait trop le nombre des licences des clubs et du CD et par voie de conséquence, risque d'impacter les aides apportées par les collectivités. Ces aides étant souvent étroitement liées à ce critère nombre de licenciés. Le remboursement est donc maintenu par contre le critère 6 de la bourse d'aide aux clubs « augmenter le nombre de licences promotionnelles » est supprimé. Par contre, il ne sera pas fait de relance auprès des clubs en fin de saison pour les inciter à prendre des licences promotionnelles supplémentaires.

Pour des questions d'éthique, il ne doit être déclaré en licences promotionnelles que des personnes ayant réellement participé à une action promotionnelle, et qui sont informées de leur licenciation.

2) Dédier un budget pris sur la bourse aide aux clubs.

Réduire la bourse à 2500€ et affecter ces 500€ pour le partenariat de ces actions.

**Cette solution est validée.**

Les actions ciblées et donc aidées ne seront pas comptabilisées pour l'attribution de points servant au calcul de la bourse développement.



**Toutes les actions non déclarées par les clubs pour la bourse 2017-2018 ne seront pas prises en compte.**

### **Convention de mise à disposition de matériel au collège de PROVENCHERES**

Le comité des Vosges met à disposition gratuitement 8 tables (hors filets), qui sont à récupérer auprès du club de THAON CHENIMENIL, afin de pouvoir organiser des sessions de tennis de table dans le cadre des activités d'E.P.S. au collège de PROVENCHERES.

**Divers :** suite à la demande du club d'ETIVAL lors de l'assemblée générale, pour finance des bus pour des scolaires allant voir des rencontres de Pro A, la commission développement va répondre que nos orientations actuelles ne nous permettent pas de donner suite à cette demande.

L'action Baby Ping de SAINT DIE DES VOSGES n'a pas eu lieu faute de participants

### **6- Point financier**

Le trésorier informe les participants qu'il est à jour de la saisie des opérations comptables jusqu'à ce jour 19 décembre. Ne sont pas comptabilisés les frais liés aux organisations qui seront validés ce soir, de même que les frais du stage CD de Toussaint qui s'est déroulé sur 4 jours à Dompierre.

Il présente ensuite le tableau de synthèse de ce stage qui représente un coût journalier au CD de 492,00€ alors qu'il était de 410,00€ au précédent stage à Pâques 2017 et qui s'était déroulé sur 3 jours à Dompierre. Il fait remarquer que le coût de l'encadrement est peut-être un peu élevé au regard du nombre de stagiaires. Il s'en suit un débat sur le coût des stages. Les membres présents pensent que le coût n'est pas excessif et qu'il faut effectivement privilégier la qualité de l'encadrement.

Le trésorier donne les chiffres arrêtés au 19 décembre et résultant de la saisie comptable avec 7000,00€ de dépenses et 17000,00€ de recettes. Il confirme ce que le Président avait annoncé, la perception de la subvention CNDS pour 5300,00€, les versements par le Conseil Départemental d'un acompte de 800,00€ d'Appel à Projet et la totalité de la Charte Sport soit 500,00€. Il précise que, sauf erreur, le versement de la subvention Contrats d'Objectifs n'a pas été viré sur le compte et demande au Président de se renseigner auprès du service des sports du Conseil Départemental.

Puis, le trésorier informe que les années précédentes, la Ligue versait aux Comités Départementaux les quotes-parts licences et critérium fédéral courant janvier. Cette année la Ligue du Grand Est a viré le 6 décembre un acompte de 5000,00€. Le solde correspondant à l'arrêté des chiffres au 31 décembre sera versé courant janvier. Quant au solde définitif des chiffres de l'exercice arrêté au 30/06/2018, il sera versé en juillet 2018.

Le trésorier présente le tableau de synthèse de trésorerie en banques et de la situation financière des clubs. Compte tenu des versements cités précédemment, le solde de trésorerie est de l'ordre de 31 000€. Il informe qu'il n'y a plus aucune domiciliation sur le compte courant de la Caisse d'Epargne et il propose de clôturer ce compte. Pour ce faire, il lui faut une délibération du CD, les membres présents donnent leur accord pour demander cette clôture.

Le trésorier, informe que suite à la réclamation d'un club, il s'est aperçu que les paiements de l'inscription de leurs équipes n'avaient pas été imputés sur les fiches financières SPID des clubs alors qu'ils avaient bien été imputé dans la comptabilité, cela concerne 8 clubs pour lesquels la régularisation va être effectuée.

Ensuite, le trésorier donne des informations sur l'affectation de la subvention charte sport. Deux PC portables et une imprimante ont été achetées, un portable a été affecté au trésorier, l'autre portable et l'imprimante laser seront mis à disposition des personnes qui gèrent les compétitions.

Enfin, le changement de fournisseur des récompenses a été évoqué. Globalement c'est satisfaisant, la livraison directement à l'organisateur est appréciée, il faudra juste s'assurer auprès de Nicolas HEBERLE de Wack-Sport qu'il y a bien avec le colis un bon de livraison qui devrait permettre le contrôle des récompenses reçues. Même si la qualité des récompenses est un peu en deçà des années précédentes, il n'y a pas eu de remarques particulières. L'économie réalisée est significative et c'est là l'objectif principal.

Pour terminer, le trésorier rappelle qu'il avait incité lors de la dernière Assemblée Générale les clubs et les arbitres de fournir un RIB afin de leur payer par virement leurs indemnités. A ce jour, seul un club a envoyé son RIB.

## 7- **Divers**

Prochaine réunion le 27 mars à GOLBEY ou BRUYERES.

La séance est levée à 21 heures 45.

La Secrétaire,  
Isabelle FRIRY

Le Président,  
Etienne ROBERT